

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ DE CARBONNE

La maison de santé de Carbonne regroupe les professionnels de santé des professions suivantes :
Dermatologues - Infirmières - Kinésithérapeutes - Médecins Généralistes - Nutrition DU
diététique - Orthophonistes - Ostéopathe - Podologues - Psychologue - Sages-femmes

Cet exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé.

Notre engagement s'articule autour de 3 axes.

1) Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire

Les médecins généralistes vous accueillent sur rendez-vous de 8 heures à 18h du lundi au vendredi et le samedi matin de 8 heures à 12 heures. Leur secrétariat est joignable selon les modalités suivantes :

- de 8 heures à 18h : **05 61 90 91 60**

- 18h à 20h (urgences seulement) : **06 18 11 23 72**

En dehors de ces horaires, les consultations urgentes sont assurées par la permanence des soins ambulatoires au **3966** : en semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit, le dimanche de 8h à minuit.

Pour les urgences vitales et de minuit à 8h : composez le **15**.

2) Vous permettre d'être reçu sans rendez-vous en cas de nécessité de soins urgents

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée.

3) Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge

En maison de santé vous êtes accueillis par du personnel dédié tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures en semaine. De 8h à 12h le samedi matin. Cet accueil organisé permet de :

- coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la maison amenés à assurer votre suivi médical via notamment le logiciel Axisanté ;
- vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la maison dont vous avez besoin ;
- organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.

Le 13/11/2019

Lara Pelliça

Benjamin PORTE CHAZ

Lucie GAS

Naïme SASSAN

E. JORDAN

Marine JORDAN

Bernadette LAUREL

Valérie BAGNEAU-SOLA

Andréas NICHOLAS

François CABROL

Julia MICHEL

Cathy CORREGE

Carine ALMAS

PRIGNOT

Isabelle CHATEL

Stéphanie TINE

Hélène BOURG

PRIGNOT

Marc BONNEMAISON

Amélie YVERNES

Laureline BOURG

Bourgeois

Isabelle CHATEL

Clément ANDREU